

Cardio3 BioSciences envisage une introduction en bourse aux États-Unis

Mont-Saint-Guibert, Belgique - Cardio3 BioSciences (C3BS) (*Euronext Bruxelles et Paris : CARD*), leader dans les thérapies cellulaires spécialisées avec des programmes cliniques ciblant les maladies cardiaques et les cancers, a annoncé aujourd'hui son intention de réaliser une introduction en bourse aux États-Unis. La date, le nombre d'actions et le prix de l'offre qui serait réalisée à cette occasion n'ont pas encore été déterminés.

Un projet de déclaration d'enregistrement (prospectus) a été soumis de manière confidentielle à la Securities and Exchange Commission (SEC) aux États-Unis et est en cours de revue. Ces titres ne peuvent être proposées à la vente ni faire l'objet d'une offre d'achat avant l'approbation et l'enregistrement du prospectus.

Cette publication est faite conformément à la règle 135 de la loi américaine dite du « Securities Act » de 1933. Comme le requiert cette règle, le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres, et ne saurait en aucun cas être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans tout pays dans lequel une telle opération serait interdite avant son enregistrement ou l'accomplissement de toute autre démarche préalable en vertu de la réglementation boursière applicable.

*** FIN ***

Pour plus d'information, s'adresser à :

Cardio3 BioSciences

Christian Homsy, PDG

Julie Grade, Corporate Communication Manager

www.c3bs.com

Tél. : +32 (0)10 39 41 00

jgrade@c3bs.com

Pour l'Europe : Consilium Strategic Communications

Amber Bielecka, Chris Welsh, Laura Thornton

Tél. : +44 (0)20 3709 5700

cardio3@consilium-comms.com


Pour la France : NewCap

Pierre Laurent, Nicolas Mérieux

Tél. : + 33(0)1 44 71 94 94

cardio3@newcap.fr

Pour recevoir la newsletter de Cardio3 BioSciences, rendez-vous sur www.c3bs.com.

 Suivez-nous sur Twitter [@Cardio3Bio](https://twitter.com/Cardio3Bio).

À propos de Cardio3 BioSciences

Cardio3 BioSciences est une société leader dans les thérapies cellulaires spécialisées avec des programmes cliniques ciblant la cardiologie et l'oncologie. Fondée en 2007 et basée en Belgique, en Région Wallonne, Cardio3 BioSciences s'appuie sur des collaborations de recherche aux États-Unis avec la Mayo Clinic (Minnesota, États-Unis) et le Dartmouth College (New Hampshire, États-Unis). Le produit candidat phare en cardiologie de la Société, C-Cure®, est une thérapie autologue à base de cellules souches pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique. En oncologie, le produit candidat phare de la Société est CAR-NKG2D, une thérapie cellulaire autologue issue de la technologie CAR T-Cell utilisant NKG2D, un récepteur de cellule tueuse naturelle,

31 MARCH 2015

23H30 CET

dont le rôle est de cibler les ligands exprimés dans de nombreuses tumeurs, dont les cancers des ovaires, de la vessie, du sein, du poumon et du foie, ainsi que la leucémie, les lymphomes et myélomes. Cardio3 BioSciences est également engagée dans le développement de dispositifs médicaux destinés à optimiser la libération d'agents biothérapeutiques dans le cœur (C-Cath_{ez}®) et potentiellement à traiter les défauts de la valve mitrale.

Les actions de Cardio3 BioSciences sont cotées sur Euronext Brussels et Euronext Paris sous le symbole CARD.

Pour obtenir plus d'informations à propos de Cardio3 BioSciences, rendez-vous sur www.c3bs.com

Déclarations prévisionnelles

En plus des faits historiques ou des déclarations de condition actuelle, le présent communiqué de presse présente des déclarations prévisionnelles qui expriment les attentes et projections de la Société pour l'avenir et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents de ceux présentés ou suggérés par lesdites déclarations prévisionnelles. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient influencer négativement sur les résultats et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Ces déclarations prévisionnelles doivent par ailleurs être considérées à la lumière de facteurs importants pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents des prévisions : dépôt dans les temps et agrément de tous dossiers d'autorisation administrative, lancement et achèvement satisfaisants d'études cliniques, dont les études cliniques de Phase III sur le C-Cure® et les études cliniques de Phase I sur le CAR-NKG2D, résultats cliniques complémentaires validant le recours aux cellules souches autologues adultes pour le traitement de l'insuffisance cardiaque et la thérapie cellulaire autologue CAR T-Cell afin de traiter les maladies cancéreuses, conformité à tous types d'exigences réglementaires et autres, et intervention d'organismes réglementaires et autres instances gouvernementales, obtention, maintien et protection de la propriété intellectuelle, capacité de la Société à se prémunir de contrefaçons en faisant prévaloir ses brevets et à défendre son portefeuille de brevets contre toute contestation de tiers, concurrence d'autres entreprises mettant au point des produits à des fins comparables, capacité de la Société à gérer ses dépenses d'exploitation, capacité de la Société à obtenir des fonds supplémentaires pour financer ses activités et établir et maintenir ses alliances commerciales stratégiques et à prendre des initiatives commerciales. Les présentes déclarations prévisionnelles ne représentent les points de vue de la Société qu'à ce jour et ne doivent nullement être considérées comme représentatives de ses points de vue ultérieurs. Cardio3 BioSciences ne s'engage en aucune façon à actualiser ses déclarations prévisionnelles.

C3BS-CQR-1, C-Cure, CAR-NKG2D, C-Cath_{ez}, OnCyte, Cardio3 BioSciences et les logos Cardio3 BioSciences, C-Cath_{ez}, CHART-1, CHART-2 et OnCyte sont des marques déposées de Cardio3 BioSciences SA en Belgique, dans d'autres pays, ou les deux. La Mayo Clinic détient des intérêts dans Cardio3 BioSciences en raison de droits de propriété intellectuelle cédés sous licence à la Société.